VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS/ DEMANDE D'AIDE

Par Profil supprimé Postée le 30/01/2012 10:27

Bonjour,
Avec mon conjoint nous avons tout les deux 26 ans nous sommes ensemble depuis 6 ans et nous avons un petit garçon de 12 mois.Quand j'ai connu mon conjoint je savais qu'il fumait du cannabis (résine) en soirée avec les potes, cela ne ma jamais trop dérangé et c'était vraiment occasionnel, c'était la fête...Plus les années ont passés et a certains moment ou je le sentais moins bien il se mettait a fumer des joints seul a la maison et cela tout les soirs après son travail.Et quand tout allait mieux je ne sais trop comment d'ailleurs et ben il s'arrêtait de lui même de fumer...Lors de ma grossesse il s'est mit à fumer bcp seul à la maison tout les soirs après le travail puis le week end et les vacances plusieurs fois par jour...J'étais enceinte vulnérable (j'avais des prb de santé)je me suis pas trop occupé de lui à ces moments la, je l'ai laissé se débrouiller seul.Puis notre petit ange arriva (un très grand bonheur pour nous)mais le problème des joints était toujours la. Mon conjoint a prit l'habitude de me cacher, de me mentir sur sa consommation, sur ce qu'il fait, ou et avec qui...l'honnêteté est primordial pour moi...Actuellement je suis en congé parental je m'occupe de notre enfant mais je reprend le travail dans 4 mois.Je suis infirmière donc je travail soit le matin très tôt ou fini très tard la soir ou des nuits et surtout des week end...ce qui signifie que mon conjoint va s'occuper seul de notre enfant. je suis très inquiète car à l'heure actuel il se roule des joints tout les soirs en se cachant et en ne m'avouant pas qu'il fume (je retrouve le joints le lendemain matin...)(il fume joint et cigarette que dehors je suis non fumeuse et avec notre petit...il est bien tranquille...). Et en week end il se drogue plusieurs fois dans la journée(il nie quand je dit ça mais bon je vois et je ramasse les megauts...)...je lui dit qu'il faut qu'il arrête que ça a assez duré, il me dit qu'il arrête quand il veux donc je lui dit c'est maintenant ou avec notre fils je part et que je fait intervenir le juge car j'ai trop peur que mon petit bout soit seul avec son papa je n'ai plus du tout confiance. quand il fume des joints son comportement change : il est tout calme et d'un coup je sais pas pourquoi mais il va s'exciter pour une bricole...Il s'endort d'un coup dans le canapé est passe toute la nuit la, un sommeil de plomb, c'est moi qui le réveil pour qu'il aille au travail.Il me dit que c'est moi la cause du problème (si il le dit c'est qu'il y a certainement du vrai)qu'il fume pour oublier qu'il est avec moi, qu'il reste avec moi que pour notre fils et deux heures après il me dit qu'il m'aime...Il me dit que j'ai pas intérêt à partir ou alors que je peu partir mais seule...En effet j'ai été par le passé une femme qui faisait très attention a lui qu'il ai le meilleur, que sa sante soit bonne (cote infirmière bienveillante qui ressort...)il s'est très certainement senti étouffe.J'aime qu'il soit a la maison qu'il participe et lui préférerai aller plus souvent chez les potes (ils sont tous fumeurs de joints bien sur voir même plus pour certains, qui plus est jeun célibataires sans enfants...dur dur pour mon conjoint de réussir à s'identifier en tant que je père...)De plus il passe bcp de temps sur le pc et les jeux video sur pc quand nous avons couché notre fils le soir il part direct sur le pc et je sais jamais quand il va revenir...Je mange le soir seule car il n'a jamais faim en même temps que moi, il fini souvent par manger devant la télé du pain et bcp bcp de nutella...Quand je lui dit qu'il a un problème avec ça il se fout de ma gueule, rigole et me dit oui oui j'ai un problème avec un délicieux petit sourire qui me faire bouillonner à l'intérieur...De mon cote je ne vais pas bien j'ai vraiment pas le moral je ne sais pas quoi faire pour l'aider car je souhaite l'aider je suis une infirmière qui a confiance en l'être humain, et au fait qu'il peu modifier ses comportements.J'ai également très peur pour notre fils, quand mon conjoint rentre avec les yeux défonce je me dit qu'il faut que je parte mais je ne peu pas car j'ai trop peur pour notre fils je ne veux pas qu'il soit seul avec son papa pendant deux jours le week end ou les vacances, son père est imprévisible on sais jamais si il va avoir besoin de consommer. je ne sais pas si au niveau de la lois il y a des possibilité pour obliger son père à se soigner (hospitalisation demande d'un tiers?). Je vous remercie d'avoir prit de votre temps pour me lire, le fait d'avoir pu écrire tout cela me fait déjà du bien car je ne peu pas en parler autour de moi à mes proches ils seraient trop choqué de la situation et seraient déçu par mon conjoint ce que je ne veux pas...Si vous avez quelques pistes pour m'aider, je vous remercie chaleureusement.

Amandine

Mise en ligne le 02/02/2012

Bonjour,

Comme vous semblez le repérer, votre conjoint consomme de manière régulière lorsqu'il ne va pas bien. La consommation s'inscrit alors dans un contexte d'ensemble ou le mal-être peut avoir des causes multilples. Votre vie de couple par exemple, où chacun fait des reproches à l'autre semble être une source de mal-être.. Le fait qu'il nie consommer du cannabis lorsqu'il est seul chez vous indique que la communication n'est pas aisée entre vous, et qu'il pourrait être nécessaire de l'améliorer préalablement pour pouvoir essayer de gérer au mieux la situation.

Il existe des lieux spécialisés en addictologie où des professionnels, entre autres des psychologues, peuvent vous recevoir tous les deux afin de commencer éventuellement une thérapie de couple. Tout cela est gratuit et confidentiel, et vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous. Dans l'éventualité où votre conjoint ne souhaiterait pas s'y rendre, sachez que vous pouvez y aller seule afin d'être soutenue et conseillée.

Concernant l'hospitalisation à la demande d'un tiers, celle ci ne correspond en aucun cas à la situation de votre conjoint, ce dernier n'ayant pas de problèmes psychiatriques.

De plus, pour des problèmes liés au consommations de drogues, la démarche d'aide necessite l'adhésion de la personne pour être plus efficiente.

Si le fait d'aller en parler à des professionnels s'avérait être difficile pour vous, sachez que vous avez aussi la possibilité de nous contacter pour poursuivre cet échange. Nous sommes joignables au 0800.23.13.13, et le service est ouvert tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SERVICE D'ADDICTOLOGIE MUTUALISTE DES ALPES - SAM DES ALPES

34 avenue de l'Europe
Immeuble Le Trident, Bât A
38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 12 90 80
Site web : urlz.fr/gsVJ
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Mardi de 13h à 18h uniquement
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Mardi de 13h à 18h uniquement
Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredi après-midi sont privilégiés mais possibilité de consultation sur le reste de la semaine

Voir la fiche détaillée